



Bilan des travaux 2009-2013

Message du président de la Table Paix et Sécurité urbaines et maire de Montréal-Nord

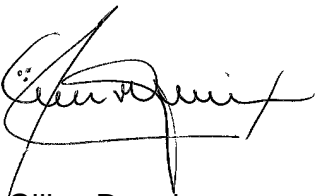
Amis et partenaires,

Le sentiment de paix et de sécurité au sein d'une communauté est une condition essentielle afin d'assurer une qualité de vie collective et un dynamisme citoyen. Il y a quelques années, les responsables municipaux de l'agglomération de Montréal ont convenu d'adopter une politique et un outil en vue de favoriser, à l'échelle locale, l'émergence d'une vision stratégique et concertée en matière de sécurité urbaine. C'est dans ce contexte que la Table Paix et Sécurité urbaines de l'arrondissement de Montréal-Nord a été mise sur pied, en 2009.

Ce lieu de concertation réunit des représentants des forces vives de notre communauté. Les échanges et les débats qui s'y tiennent sont à l'origine de nombreuses initiatives en vue de renforcer la sécurité dans notre milieu de vie. La table permet également d'appuyer les efforts des nombreux intervenants institutionnels et communautaires à l'œuvre sur le terrain.

Après plus de quatre années d'existence, il est apparu pertinent de faire un bilan des travaux de la table. Le présent document brosse un tableau de l'évolution du mandat de la table ainsi que des enjeux qu'elle a traités et des approches qu'elle a retenues afin de réunir les différents acteurs nord-montréalais autour de projets mobilisateurs.

Je tiens à remercier les membres de la table pour leur engagement et leur contribution. Soyez assurés que la table continuera, au cours des prochains mois et des prochaines années, à jouer son rôle d'orientation stratégique et de soutien pour la paix et de la sécurité à Montréal-Nord.



Gilles Deguire
Maire d'arrondissement

La Table Paix et Sécurité urbaines de l'arrondissement de Montréal-Nord UN OUTIL STRATÉGIQUE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Introduction

La Table Paix et Sécurité urbaines de l'arrondissement de Montréal a été mise sur pied en 2009. Il est apparu pertinent après plus de quatre années d'existence de faire un bilan, de voir comment la table s'est positionnée au fil du temps et de prendre la mesure des actions entreprises par ce groupe de concertation regroupant des élus locaux, des citoyennes et des citoyens, des organismes communautaires et des gestionnaires municipaux. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'assurer la continuité des actions engagées et de paver la voie à des perspectives d'avenir pour la poursuite du travail au cours des prochaines années.

La sécurité en milieu urbain

La sécurité et le sentiment de sécurité sont des éléments clés de la qualité de vie et du développement durable en milieu urbain. Les citoyennes et les citoyens, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, souhaitent être et se sentir en sécurité au quotidien dans leur domicile, dans leur quartier, dans les lieux publics et dans les espaces commerciaux qu'ils fréquentent, ainsi qu'à l'occasion d'événements publics. Ils aspirent à vivre dans un environnement paisible, au sein d'une communauté apte à gérer de façon harmonieuse et pacifique les conflits qui peuvent survenir.

C'est dans ce contexte que la notion de sécurité urbaine s'est précisée au cours des 25 dernières années. Elle réfère à l'ensemble des éléments qui contribuent à rendre un milieu de vie plus sûr et à réduire et à prévenir la délinquance, la violence et l'insécurité. Au-delà des services policiers, elle interpelle l'ensemble des acteurs institutionnels et communautaires ainsi que les citoyennes et les citoyens d'une collectivité dans le but en quelque sorte de coproduire cette sécurité au quotidien. La revitalisation urbaine, la police communautaire et de proximité, l'insertion sociale et économique des groupes et des personnes vulnérables, le développement du sentiment d'appartenance à un milieu de vie et la promotion des valeurs de paix et de tolérance sont autant d'approches qui contribuent à établir et à développer la sécurité et le sentiment de sécurité.

Dans cette perspective, la notion de sécurité urbaine fait appel inévitablement à l'engagement et à la participation citoyenne ainsi qu'au renforcement de la collaboration, de la concertation et du partenariat entre les différents intervenants : les élus et les services municipaux, les institutions gouvernementales, notamment dans les secteurs de l'éducation, de l'emploi, de la santé et des services sociaux, les organismes communautaires et le secteur privé.

La Politique pour un environnement paisible et sécuritaire à Montréal

Dans la foulée des travaux du Sommet de Montréal tenu en 2002 et des engagements contenus dans la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* élaborée en 2006, le conseil d'agglomération de Montréal a adopté, en mars 2007, la *Politique pour un environnement paisible et sécuritaire*. Le but de cette politique est de favoriser et de maintenir un environnement paisible et sécuritaire et d'assurer l'harmonisation, la cohérence et le respect de la contribution des intervenants et des acteurs sur le terrain. Ses objectifs sont les suivants :

- Promouvoir l'engagement concerté des citoyennes et des citoyens ainsi que des acteurs des domaines public, social et privé de la collectivité.
- Exercer un *leadership*, coordonner les actions contribuant à la sécurité dans les milieux de vie et veiller à leur cohérence, dans le respect des missions respectives des divers intervenants.
- Consolider et développer la prévention et les interventions découlant des orientations retenues.

Pour ce faire, la politique reconnaît que « plus près des citoyens et connaissant bien leurs besoins, l'arrondissement ou la ville liée apparaît comme le groupe le plus susceptible de favoriser l'émergence d'actions préventives afin d'obtenir des solutions durables aux problèmes de criminalité et de sécurité vécus par la communauté ». Elle prévoit, par conséquent, la mise sur pied de tables de concertation locales dont la mission est d'augmenter le sentiment de sécurité et d'assurer la prévention concertée des crimes, risques et sinistres par le biais de la création d'une communauté d'intérêts.

Les tables de concertation locales réunissent des représentants des forces vives de la collectivité : élus locaux, directeurs d'arrondissement, gestionnaires de service municipal touchant la sécurité, citoyennes et citoyens engagés dans la vie municipale, organismes communautaires, institutions et milieu des affaires. La politique met en lumière le rôle clé joué par le maire sur le plan du *leadership* et de la mobilisation des partenaires et celui du directeur d'arrondissement en ce qui a trait à la coordination des travaux de la table. Partager l'information, analyser les enjeux, établir les priorités, mettre au point des stratégies et des plans d'action et assurer le suivi des résultats sont au nombre des responsabilités des tables de concertation locales.

Les défis à Montréal-Nord

L'arrondissement de Montréal-Nord compte une population de près de 84 000 habitants. Cette population est fortement diversifiée sur le plan ethnoculturel, le tiers de celle-ci étant issue de l'immigration. Elle comprend à la fois une proportion de jeunes de moins de 25 ans et une proportion de personnes âgées supérieures à la moyenne de l'ensemble de la Ville de Montréal. Plus de 21 000 familles habitent à Montréal-Nord, 29 % d'entre elles étant des familles monoparentales. Dans le secteur nord-est, une proportion importante de la population vit dans une situation de défavorisation. Par ailleurs, l'arrondissement compte plus de 20 000 emplois répartis dans quelque 2 200 entreprises et commerces. Toutefois, l'insertion sociale et professionnelle de nombreux jeunes pose des difficultés et de nombreux organismes y consacrent leurs efforts. Plusieurs projets importants de réaménagement urbain et de développement résidentiel et de logement social sont en voie de réalisation. Montréal-Nord fêtera, en 2015, son 100^e anniversaire.

Comme tous les arrondissements et toutes les municipalités des grands centres urbains, Montréal-Nord fait face à des défis en matière de sécurité et du sentiment de sécurité. Au cours des années, le phénomène des gangs de rue a contribué à créer une perception négative à l'égard de Montréal-Nord. Les attroupements de jeunes dans certains secteurs suscitent de l'insécurité chez les résidents du quartier et génèrent des incivilités. Par ailleurs, les cas de violence conjugale et intrafamiliale représentent une portion importante des interventions du Service de police en matière de violence sur le territoire. En 2008, les incidents découlant du décès du jeune Fredy Villanueva ont mis les projecteurs sur les relations entre les policiers et les jeunes, notamment ceux des minorités visibles.

La mise sur pied de la table

La mise sur pied de Table Paix et Sécurité urbaines de l'arrondissement de Montréal-Nord a été annoncée le 15 mai 2009, à l'occasion de la journée *Parlons d'actions* réunissant divers acteurs locaux autour de l'enjeu de la sécurité. Elle s'inscrit dans le contexte de la *Politique pour un environnement paisible et sécuritaire*. La table est présidée par le maire de l'arrondissement, et le directeur d'arrondissement assure la coordination de ses travaux. Déjà, en février 2009, les participants aux Chantiers de Montréal-Nord recommandaient, en matière de sécurité publique, qu'une des actions à prioriser soit la mise en place de cette table afin d'établir un partenariat entre les différents acteurs institutionnels et communautaires et de promouvoir, entre autres, des relations harmonieuses entre les services publics et la population, des actions concertées à l'échelle des quartiers et l'insertion des jeunes.

L'approche retenue par l'arrondissement de Montréal-Nord a été d'associer étroitement des citoyennes et des citoyens ainsi que des organismes communautaires aux travaux de la table, en plus des représentants politiques et administratifs qui y siégeaient. Ainsi un appel public de candidatures a été lancé, en mai, afin de choisir trois citoyennes ou citoyens intéressés et impliqués dans la collectivité à devenir membres de la table. Un des critères de sélection était d'assurer une représentativité des différents quartiers de l'arrondissement. Un appel semblable de candidatures a été lancé à l'intention des organismes communautaires implantés dans le milieu, afin de choisir trois représentants ou représentantes qui seraient mandatés pour siéger à la table. Vous trouverez à l'annexe 1 la liste des membres actuels de la table.

La première action entreprise par la Table Paix et Sécurité urbaines a été l'organisation du colloque *Paix et sécurité, en action* qui a eu lieu le 4 juin 2009. La centaine de participants a déterminé cinq enjeux à prioriser : les approches intergénérationnelles et interculturelles, la revalorisation de l'image de Montréal-Nord, l'importance du voisinage comme lieu de diversité, l'aménagement et l'animation dans les parcs et l'amélioration de la qualité des logements sociaux. Les participants ont aussi formulé neuf propositions d'actions en lien avec ces enjeux.

La table a également mis sur pied, en juin, un comité de vigie formé de certains de ses membres dans le but d'assurer, par un partage de l'information et la rétroaction, un suivi des activités et des événements sur le terrain afin de prévenir des situations qui pourraient compromettre la paix et la cohésion sociale et de favoriser la mise en commun et la coordination des ressources dans cette perspective. De plus, un bulletin d'information sur les travaux de la table a été publié à deux reprises au cours de l'été 2009.

Le rôle de la table et de ses membres

En 2010, les membres de la Table Paix et Sécurité urbaines ont amorcé une réflexion quant à leurs rôles et responsabilités. Cette démarche a permis de dégager un consensus quant à la mission de la table qui est d'**exercer un leadership et de proposer des orientations stratégiques relativement aux questions touchant la paix et la sécurité à l'échelle de l'arrondissement**. Il a été précisé que la table n'entend pas se substituer aux acteurs sur le terrain dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'intervention, mais qu'elle joue plutôt un rôle d'impulsion et d'appui. Le rôle de la table se décline de la façon suivante :

- Contribuer à mobiliser la population, les organismes communautaires, les services municipaux et les autres institutions.
- Favoriser la communication et la collaboration avec l'ensemble des intervenants et les autres groupes de concertation.

- Soutenir les actions du milieu et mettre de l'avant des interventions complémentaires qui contribuent à améliorer le sentiment de sécurité et à prévenir la criminalité.
- Assurer le suivi des interventions et favoriser la coordination et la continuité des actions sur le terrain.

Cette réflexion a aussi permis de préciser la contribution que chacun des membres apporte à la table. Ainsi, les membres partagent l'information et échangent sur les perceptions des différentes problématiques liées à la paix et à la sécurité. Ceci permet de dégager progressivement une compréhension commune des enjeux et de faire émerger une vision partagée des orientations à prioriser. Les membres participent également au choix des priorités d'action et sont en mesure individuellement de favoriser la liaison avec différents réseaux institutionnels et communautaires. Ils contribuent ainsi à favoriser la coordination et l'arrimage des actions, dans le respect des mandats des divers intervenants.

Les orientations stratégiques de la table

En 2010 également, les membres de la table en sont arrivés à un consensus quant aux orientations stratégiques qui devraient encadrer leur action. Trois orientations ont été retenues :

1. **La promotion des valeurs de paix, de tolérance et de respect, la mise en valeur de la qualité du milieu de vie de Montréal-Nord et le renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté.**
2. **La mise au point d'une approche intégrée en vue d'améliorer le cadre de vie, de renforcer la cohabitation harmonieuse à l'échelle des quartiers, de favoriser le rapprochement intergénérationnel et intercommunautaire et ainsi de poursuivre l'amélioration des relations entre les citoyens et les services publics.**
3. **L'appui aux approches de concertation en matière de développement social mis de l'avant par les intervenants institutionnels et communautaires à l'échelle de l'arrondissement, notamment en ce qui a trait à la réinsertion sociale et économique des jeunes de la communauté qui sont marginalisés ou en conflit avec la loi.**

En décembre 2010, le maire de Montréal-Nord et président de la table informait l'ensemble des partenaires de l'arrondissement des travaux menés par la table au cours des derniers mois, ainsi que des orientations et des pistes d'action qui en découlaient. Il y mentionnait qu'en 2011, la table entendait prendre les mesures suivantes :

- Mettre à jour les données et les analyses sur les éléments qui contribuent à la richesse du capital social et de la qualité de vie à Montréal-Nord et proposer des outils et des activités de communication afin d'établir et de développer la fierté et le sentiment d'appartenance à la communauté.
- Recenser les programmes et les actions menées sur le terrain pour lutter contre l'exclusion sociale, favoriser le rapprochement intergénérationnel et renforcer le sentiment de sécurité et dresser un bilan.
- Établir un dialogue soutenu et une collaboration avec les autres groupes de concertation et les partenaires institutionnels et communautaires afin de partager l'information et les analyses et de dégager des perspectives d'actions communes.

Dans ce contexte, les membres de la table ont poursuivi, tout au long de 2011, une réflexion intensive sur les initiatives concrètes qui pourraient être mises de l'avant en concertation avec les forces vives du milieu afin de prévenir la criminalité, de favoriser l'inclusion sociale et d'établir ou de développer le sentiment de sécurité à l'échelle des quartiers. Il a été convenu de convier, au début de 2012, l'ensemble des intervenants institutionnels et communautaires à un rendez-vous stratégique afin de partager les fruits de cette réflexion et de mobiliser les énergies autour de quatre actions ciblées.

La Rencontre de Montréal-Nord sur la paix et la sécurité

Le 22 mars 2012, se tenait à la Maison culturelle et communautaire la **Rencontre de Montréal-Nord sur la paix et la sécurité**. Cet événement a rassemblé 80 intervenants fortement impliqués dans le milieu qui ont eu l'occasion d'échanger sur quatre enjeux stratégiques, à savoir :

- La valorisation du capital social de Montréal-Nord et la promotion des valeurs de paix et de sécurité.
- La prise en compte de tous les aspects touchant la sécurité dans les projets de revitalisation urbaine intégrée.
- La nécessité de sensibiliser l'ensemble de la population à l'importance de la prévention de la violence conjugale et intrafamiliale.
- La pertinence de susciter un plus grand appui aux efforts visant l'insertion sociale et économique des jeunes en difficulté.

À cette occasion, les membres de la table ont proposé aux participants quatre initiatives à réaliser au cours des prochains mois : la production d'un outil vidéo afin de mettre en valeur le capital social de Montréal-Nord, une étude sur les sentiments de paix et de sécurité sur le site du projet Quartiers 21 de revitalisation urbaine intégrée dans le secteur nord-est, un programme de sensibilisation à la prévention de la violence conjugale et intrafamiliale ainsi que l'élaboration d'un argumentaire en appui aux efforts axés sur l'insertion des jeunes en difficulté. Les responsables de ces dossiers au sein de la table ont invité les participants et les participantes à manifester leur intérêt à s'associer à la suite des travaux afin de concrétiser ces initiatives. Plusieurs intervenants ont répondu à cet appel. Un rapport synthèse de la Rencontre de Montréal-Nord sur la paix et la sécurité a été transmis à tous les participants et participantes en juillet 2012.

Les initiatives coordonnées par la table

Afin de donner suite à la rencontre mobilisatrice de mars 2012, la table a convenu de mener une démarche adaptée à chacune des initiatives proposées. Ainsi des groupes de travail ou comités *ad hoc*, auxquels ont participé des membres de la table et divers intervenants du milieu, ont été mis sur pied en vue d'articuler et de bonifier les propositions et de faire rapport à la table à cet égard. Vous trouverez à l'annexe 2 la liste des personnes qui ont contribué aux travaux de ces comités. De plus, l'arrondissement de Montréal-Nord a donné les ressources nécessaires pour mener à bien certaines de ces initiatives.

La valorisation du capital social

Un comité *ad hoc* s'est réuni à quatre reprises, entre avril et juillet 2012, afin d'établir et de prioriser les éléments du capital social de Montréal-Nord à mettre en valeur dans le futur outil vidéo et de jeter les bases d'une stratégie de promotion et de diffusion de cet outil. Les éléments établis par les membres du comité *ad hoc* touchaient la qualité du cadre urbain, le dynamisme des milieux de vie, la richesse apportée par la diversité de la communauté et les perspectives d'avenir liées aux projets de revitalisation et de réaménagement urbain qui sont en cours. L'outil vidéo est destiné à être largement diffusé et utilisé par les intervenants institutionnels et communautaires au cours d'activités de réflexion, d'information et de promotion.

À la suite du dépôt des recommandations du comité *ad hoc* à la Table Paix et Sécurité urbaines, en septembre 2012, l'arrondissement de Montréal-Nord a convenu d'allouer le budget nécessaire à la production de 10 capsules sur le cadre de vie, les services à la population et certains aspects de la vie sociale, économique et communautaire à Montréal-Nord. Les premières capsules sont en voie de réalisation.

L'étude sur les sentiments de paix et de sécurité – Quartiers 21

En novembre 2011, l'organisme Tandem Paix et Sécurité de Montréal-Nord a déposé à la Table un devis pour la réalisation d'une étude sur les sentiments de paix et de sécurité dans le secteur couvert par le projet Quartiers 21 dans le secteur nord-est de Montréal-Nord. L'objectif de l'étude était de cerner les perceptions des résidents du secteur avant le début du projet de revitalisation urbaine intégrée afin d'avoir un repère pour ensuite mesurer l'impact du projet de revitalisation dans le secteur visé. À la suite de la recommandation de la table, l'arrondissement de Montréal-Nord a alloué le budget nécessaire à la réalisation de cette étude.

L'étude qualitative s'est faite entre mai et octobre 2012 par le biais d'entretiens auprès d'un échantillon représentatif de 25 personnes vivant ou travaillant dans le secteur des rues Pascal et Lapierre. Elle a permis de préciser les perceptions sur la vie dans le quartier, de déterminer les situations et comportements générant de l'insécurité et comment les résidents y réagissaient ainsi que de mettre en lumière des avenues de solution pour en arriver à des rapports plus harmonieux entre les résidents et les jeunes fréquentant le secteur. Un comité a supervisé la réalisation de l'étude qui a été présentée et commentée par les membres de la table en janvier et mars 2013. L'étude sera présentée sous peu au comité directeur de la démarche de revitalisation urbaine intégrée de Montréal-Nord.

La prévention de la violence conjugale et intrafamiliale

À la suite de la rencontre de mars 2012, le poste de police de quartier n° 39, couvrant le territoire de Montréal-Nord, a entrepris de dresser un inventaire des groupes de concertation, des stratégies, des programmes et des projets existants en matière de prévention de la violence conjugale et intrafamiliale. Les partenariats en vigueur avec certains organismes du milieu ont également été consolidés et élargis. Une journée de sensibilisation à la problématique de la violence conjugale et intrafamiliale, organisée conjointement par le Service de police, l'organisme Halte-Femmes Montréal-Nord et l'arrondissement, aura lieu [au début de l'année 2014](#).

L'argumentaire en appui à l'insertion des jeunes

Dans la foulée de la rencontre de mars 2012, un groupe de travail réunissant une quinzaine d'intervenants institutionnels et communautaires a été mis sur pied afin d'élaborer le contenu de l'argumentaire destiné à mettre en valeur et à appuyer les efforts en matière d'insertion sociale et économique des jeunes en difficulté à Montréal-Nord. Le groupe de travail s'est réuni à quatre reprises entre octobre 2012 et avril 2013. L'argumentaire élaboré par le groupe de travail a été déposé à la Table Paix et Sécurité urbaines en juin 2013. Il examine les enjeux liés à l'insertion des jeunes à Montréal-Nord, met en lumière les approches et programmes en place, précise les conditions de succès déterminées par les

intervenants et propose des pistes d'action afin d'accroître la portée des efforts déployés pour assurer l'insertion de tous les jeunes.

La table a entrepris, au cours de l'automne 2013, de présenter cet argumentaire à divers partenaires et groupes de concertation afin de rechercher la plus grande synergie et complémentarité possible entre les intervenants et un soutien accru aux actions visant à favoriser l'insertion sociale et économique des jeunes de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Les perspectives d'avenir

La Table Paix et Sécurité urbaines de l'arrondissement de Montréal-Nord joue un rôle d'orientation stratégique et d'impulsion relativement aux enjeux touchant la sécurité et le sentiment de sécurité. La table s'est réunie à 32 reprises depuis sa mise sur pied et a notamment organisé deux rencontres mobilisatrices avec les intervenants. Elle a mis à contribution les acteurs institutionnels et communautaires dans l'analyse de certaines problématiques et dans la formulation de pistes d'actions concertées en vue de promouvoir des milieux de vie paisibles et sécuritaires, de développer le sentiment d'appartenance à la collectivité et de favoriser l'intégration et la participation de toutes et tous à la vie sociale et économique de Montréal-Nord.

Au cours des prochains mois, la table assurera le suivi des actions en cours. Elle continuera également d'analyser les enjeux et l'évolution des problématiques en lien avec la sécurité et le sentiment de sécurité. Dans cette perspective, la table actualisera ses orientations stratégiques et poursuivra ses efforts en vue de mobiliser toutes les forces vives de la communauté et de les associer à des actions concertées et ciblées en matière de paix, de sécurité et de prévention.

Annexe 1

Liste des membres de la Table Paix et Sécurité urbaines de l'arrondissement de Montréal-Nord

Élus municipaux

- Gilles Deguire, maire de l'arrondissement et *président de la Table*
- Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement

Membres – Citoyens

- René Brabant, secteur centre de l'arrondissement
- Ragheda Karakally et Majda Latrach, secteur ouest
- Linda Therrien, secteur est

Membres – Organismes communautaires

- François Bérard, Maison Saint-Laurent
- Christine Black, centre des jeunes L'Escale de Montréal-Nord
- Williamson Lamarre, Café Jeunesse Multiculturel

Gestionnaires municipaux

- Serge Geoffrion, directeur d'arrondissement
- Martial Malette, commandant, poste de police de quartier n° 39
- Chef de division, Service de la sécurité incendie de Montréal

Ressources expertes

- Rose-Andrée Hubbard, poste de police de quartier n° 39
- Jean-Marc Jacques, cabinet du maire de l'arrondissement
- Claude Vézina, consultant

Annexe 2

Liste des membres des comités de travail mis sur pied par la Table Paix et Sécurité urbaines

Sous-comité sur la valorisation du capital social

- Josée Aubertin, Centre d'action bénévole de Montréal-Nord
- René Brabant, membre de la table et *président du sous-comité*
- Sergio Gutiérrez, Artistes en arts visuels du nord de Montréal
- Jean-Marc Jacques, cabinet du maire de l'arrondissement
- Johanne Lacoste, Coup de pouce jeunesse
- Sophie Moisan, école Sainte-Gertrude
- Jean Touchette, CLD de Montréal-Nord

Comité de supervision de l'étude sur les sentiments de paix et de sécurité – Quartiers 21

- François Bérard, Tandem Paix et Sécurité Montréal-Nord et *président du comité*
- Daniel Malo, Un itinéraire pour tous
- Carole Tardif, démarche action de la Revitalisation urbaine intégrée
- Claude Vézina, Table Paix et Sécurité urbaines

Comité de travail sur la prévention de la violence conjugale et intrafamiliale

(en voie de formation)

Groupe de travail sur l'insertion des jeunes

- François Bérard, Maison Saint-Laurent
- Christine Black, centre des jeunes L'Escale de Montréal-Nord
- Lucille Buist, école Calixa-Lavallée
- Serge Geoffrion, arrondissement de Montréal-Nord
- Marie-Ève Jobin, programme Horizon
- Bouchra Klaoua, Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé
- Johanne Lacoste, Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord
- Williamson Lamarre, Café Jeunesse Multiculturel
- Isabelle Laurin, Animation du milieu urbain
- Brunilda Reyes, Les Fourchettes de l'Espoir
- Monica Ricourt, conseillère de l'arrondissement et *présidente du groupe de travail*
- Diane Rose, CSSS d'Achunsiac et Montréal-Nord
- Claudel Toussaint, arrondissement de Montréal-Nord
- Kashila Veerapatrapillay, Ambassadrices de Montréal-Nord
- Claude Vézina, Table Paix et Sécurité urbaines